



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Paris

Commune : Paris 1er

Autres communes :

## R500

Appellation : Palais Royal : immeuble

## Monument(s)

Appellation : Palais Royal : immeuble

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 20/04/1920

Étendue de la protection : Façades sur rue et sur jardin, toitures: classement par arrêté du 20 avril 1920

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.